

La communauté vient de me choisir, tout incapable que je suis, pour la gouverner. Je me recommande à vos ferventes prières, afin de pouvoir remplir, selon la mesure de mes forces, le but que vous vous êtes proposé dans la fondation de notre maison...

De même encore, en 1871, en 1872, en 1879, en 1880, en 1886, en 1887, en 1889, en 1895 et en 1896, les Soeurs de l'Assomption continuent de décerner à M. le curé Marquis, ou à Mgr Marquis une fois qu'il est devenu prélat, les titres de " vénééré fondateur " et de " père ". Soeur Saint-Joseph — une des quatre premières entrées — à la date du 30 janvier 1895, dénomme Mgr Marquis " le vénééré fondateur de l'Institut ". Et c'est toujours ainsi que les Soeurs en agissent avec lui. Sous la rubrique *Papiers Marquis*, les originaux de toutes ces lettres se conservent aux archives du Séminaire de Nicolet. Chacun peut les consulter au besoin, ainsi que nous l'avons fait en juillet dernier.

Il y a plus encore. M. Harper lui-même, celui pour qui on